

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 18 décembre 2007 à 20h00 à la Bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Harold
McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Dr Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Lawrence Tracey, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

La séance a débuté à 20h00

07-12-805

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement 18-07 relatif à l'adoption du budget pour l'année 2007 ainsi que l'imposition des taxes et compensations pour services en 2007
3. Adoption du plan triennal des immobilisations
4. Affectation de crédits (dépenses incompressibles)
5. Période de questions du public
6. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

07-12-806

**ADOPTION DU RÈGLEMENT No 18-07 RELATIF À L'ADOPTION DU
BUDGET POUR L'ANNÉE 2008 AINSI QUE L'IMPOSITION DES TAXES ET
COMPENSATIONS POUR SERVICES EN 2008**

CONSIDÉRANT QU'à la séance spéciale du conseil municipal tenue le 20 novembre
dernier, un avis de motion a dûment été donné par le maire M. Edward McCann à l'effet
qu'à une réunion subséquente il entend présenter un règlement relatif au budget pour
l'année 2008 ainsi que l'imposition des taxes et compensations pour services en 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU Que ce Conseil adopte le règlement no 18-07 relatif à l'adoption du budget
pour l'année 2008 ainsi que l'imposition des taxes et compensations pour services en
2008.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Raymond Gougeon
Jim Coyle
Eddie McCann
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Brian Middlemiss
Garry Dagenais

Adoptée

07-12-807

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2008, 2009 ET 2010

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal que le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil croit opportun d'adopter le programme des immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2008, 2009 et 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE, par ces motifs, ce Conseil adopte le programme des dépenses en immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2008, 2009 et 2010, le tout tel que décrit au rapport faisant partie des présentes.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

POUR

Harold McKenny
Raymond Gougeon
Jim Coyle
Eddie McCann
Dr Jean Amyotte

CONTRE

Brian Middlemiss
Garry Dagenais

Adoptée

07-12-808

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL